
 PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION <small>Liberté Égalité Fraternité</small>	Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de La Réunion	- 2026 formulaire pétitionnaire -	
		DEMANDE de DÉROGATION à l'INTERDICTION GÉNÉRALE de DÉFRICHER <i>(A présenter en 3 exemplaires)</i>	

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM et Prénom(s) : _____

et/ou ORGANISME (RAISON SOCIALE) : _____

Adresse : _____

Tél. n° : _____ - Mail : _____

Indication du lien entre pétitionnaire et propriétaire, si différents : _____

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN

NOM et Prénom(s) : _____

et/ou ORGANISME (RAISON SOCIALE) : _____

Adresse : _____

- Tél. n° : _____ - Mail : _____

DENOMINATION DES TERRAIN A DEFRICHER

Communes	Numero Parcelle cadastrale	Superficie de la parcelle	Superficie à défricher par parcelle	Classement au PLU
Superficie totale				

Précisions sur le **Lieu-dit** : _____

→ Références du titre de propriété : _____

Nature du titre de propriété : Acte _____

Bail à ferme _____

Autorisation du propriétaire : _____

UTILISATION de la PARCELLE (Renseignements impératifs)

Actuelle [ou dernière connue (date)] : _____

Prévue après défrichement : Construction _____



Usage agricole _____

Autre (préciser) _____

MODALITES PREVUES POUR LA REALISATION DU DEFRICHEMENT :

Par le demandeur _____

A l'entreprise (préciser) : _____

 PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de La Réunion <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	- 2026 formulaire pétitionnaire -	
	DEMANDE de DÉROGATION à l'INTERDICTION GÉNÉRALE de DÉFRICHER <i>(A présenter en 3 exemplaires)</i>	

PENTE MOYENNE DU TERRAIN (%) : _____

PROXIMITÉ DES RAVINES (préciser les noms) : _____

Le terrain, a-t-il été déjà défriché et cultivé ? oui - non

Si oui, à quelle époque (préciser la date la plus récente et la nature de la culture) : _____

Le terrain, a-t-il été parcouru par un incendie durant les quinze dernières années ? oui - non

Pièces à joindre à la présente demande :	
<input type="checkbox"/> Copie de la pièce identité du demandeur et, lorsque le demandeur est une personne morale, acte autorisant un représentant qualifié à déposer la demande ;	<input type="checkbox"/> S'il y a lieu l'étude d'impact définie à l'article R122-5 du code de l'environnement lorsqu'elle est requise en application des articles R122-2 et R122-3 du même code.
<input type="checkbox"/> extrait de la matrice cadastrale authentifiée ou copie du titre de propriété de(s) parcelle(s) concernée(s) ;	
<input type="checkbox"/> Plan de situation précisant les limites du terrain <u>et les limites de la zone à défricher</u> ;	<input type="checkbox"/> Echancier prévisionnel des travaux de défrichement dans le cas d'exploitation d'une carrière
<input type="checkbox"/> extrait du plan cadastral ;	
<input type="checkbox"/> extraits du plan local d'urbanisme (PLU, ex POS) ;	
<input type="checkbox"/> carte du zonage et copie du Règlement de(s) zone(s) concernée(s) ;	
<input type="checkbox"/> Note descriptive et explicative du projet (la plus complète <u>et détaillée</u> possible)	
ET lorsque le demandeur n'est pas propriétaire de(s) parcelle(s) :	
Copie du document concédant l'usage du terrain au demandeur (ex. bail à ferme) ;	
<input type="checkbox"/> autorisation signée du propriétaire permettant au demandeur de défricher ;	

A NOTER :

L'extrait de matrice cadastrale et l'extrait du plan cadastrale sont à récupérer auprès du Service du Cadastre au Centre des Finances Publiques de Saint-Denis ou sur le site internet www.cadastre.gouv.fr.

Les pièces relatives au Plan Local d'Urbanisme sont à récupérer auprès du service Urbanisme de la commune ou se situe la ou les parcelle(s) objet de la présente demande de dérogation à l'interdiction générale de défricher.

Je soussigné (nom et prénom) : _____

Certifie avoir pris connaissance, et le cas échéant avoir informé mon mandataire, des dispositions relatives au Règlement Déforestation de l'Union Européenne (RDUE)*, interdisant de commercialiser les bois issus de l'opération de conversion de bois et forêts à un usage agricole quelle que soit la production agricole (l'autoconsommation des bois reste possible), ainsi que les bovins nourris à partir de ces terrains, tout comme le soja, le café, le cacao, l'huile de palme et l'hévéa cultivés sur ces terrains.

RDUE : Règlement (UE) 2023/1115 du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 2023 relatif à la mise à disposition sur le marché de l'Union et à l'exportation à partir de l'Union de certains produits de base et de produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts.*

A : _____, le : _____

Signature du demandeur :

A expédier ou remettre à : Office National des Forêts - Service Juridique Boulevard de La Providence CS71072 97404 SAINT-DENIS CEDEX Téléphone : 0262 90 48 20
--

Mentions légales : la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données à caractère personnel vus concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.